

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31 mars 2022

# L'autopartage, une des solutions de mobilité pour les automobilistes occasionnels face à l'envolée des prix de l'énergie

L'envolée des prix de l'énergie touche tous les automobilistes, qu'ils aient un usage quotidien ou occasionnel de la voiture. Pour les personnes qui n'ont pas besoin de la voiture tous les jours - les personnes en télétravail, les professionnels et TPE ayant des rendez-vous ponctuels, les étudiants, les retraités, les utilisateurs intermittents de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite... - l'idée d'utiliser une voiture mutualisée en libre service, plutôt que posséder une voiture onéreuse dont on ne se sert pas tous les jours, est une idée pragmatique et économique. Avec la flambée des prix du carburant, ne serait-ce pas le bon moment pour les automobilistes occasionnels de se séparer d'un véhicule personnel et d'opter pour l'autopartage ? Pour les familles, de se séparer du 2ème ou 3ème véhicule du foyer ? Leader et pionnier de l'autopartage en France, Citiz est un projet créé il y a plus de 20 ans par et pour les habitants afin de pouvoir louer un véhicule en libre-service où tout est compris ainsi que le carburant.

### L'autopartage, un bon plan économique

L'autopartage est une solution pratique lorsqu'on n'utilise pas sa voiture tous les jours, ce qui permet de réduire ses dépenses (achat d'un véhicule, entretien, assurance, stationnement...). L'autopartage permet de rationaliser l'usage de la voiture, en complément d'autres modes de déplacement tels que les transports en commun, le train, le vélo, la trottinette, la marche à pied... - ce qui en fait un véritable levier de décarbonation des transports pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ce mode d'usage de la voiture est conçu pour répondre aux besoins de trajets occasionnels : sortie, rendez-vous professionnel, objets à transporter, courses ou loisirs... Sur réservation préalable où à la dernière minute, près de chez soi, pour une heure, un jour ou plus, l'autopartage offre des possibilités multiples quand on a besoin d'un véhicule. Grâce à une carte délivrée lors de l'inscription ou via l'appli mobile Citiz, l'utilisateur accède aux voitures du réseau Citiz 24h/24 et 7j/7. La location est facturée à l'usage réel, à l'heure et au kilomètre parcouru.

Ce service complète les autres moyens existants de mobilité que ce soit dans les grandes villes comme dans les petites. Il favorise des usages multi-modaux (comme par exemple, commencer un trajet en voiture, le poursuivre en tram ou train et le finir à vélo ou trottinette ou inversement) appelés à se développer fortement. Ainsi Citiz propose des véhicules dans les principales gares et pôles de mobilité, pour permettre de combiner train et voiture en libre-service. Un autre moyen de réduire à la fois les kilomètres parcourus en voiture et la facture de carburant.

### Des changements d'habitude à venir



Premier réseau d'autopartage coopératif en France

Avec actuellement 70 000 utilisateurs, Citiz joue un rôle de premier plan dans l'adoption de l'autopartage par les foyers français. C'est une mobilité accessible et abordable, à l'heure où les déplacements

automobiles sont un enjeu économique crucial pour les citoyens. L'autopartage est une solution immédiate à leur disposition, une source d'économies pour les utilisateurs occasionnels de véhicules. Sachant que le coût d'une voiture personnelle, avant la flambée du prix du carburant, est estimé entre 5 195 € et 9 832 € par an selon l'[Automobile Club Association \(ACA\) en 2019](#), c'est un sujet qui vaut la peine d'être réfléchi ! Quand le bus/tram/métro/train, le vélo et autres modes de déplacements alternatifs qui émettent moins de gaz à effet de serre ne répondent pas toujours à certains besoins spécifiques, l'autopartage peut alors s'avérer plus pratique pour des questions d'horaires, de longues distances à parcourir ou de trajets hors des lignes. L'autopartage offre un cas d'école où social et écologie se (ré)concilient : d'un côté, des économies et de l'autre, des nouveaux usages qui s'inscrivent dans une accélération de la transition écologique et d'actions pour le climat. Au final, une voiture partagée Citiz remplace jusqu'à 10 voitures particulières : une vraie solution pour économiser les ressources de la planète !

## **Citiz, un réseau coopératif d'économie sociale et solidaire**

Citiz regroupe 14 services locaux qui déploient 1700 voitures dans 170 villes et 80 gares ferroviaires, avec au total 500 stations. La carte des stations permet de vérifier s'il y en a une près de chez soi : <https://citiz.coop/stations>. Dans la plupart des stations Citiz, différents modèles de véhicules sont proposés pour répondre aux besoins les plus courants : citadines, polyvalentes ou familiales. Certains opérateurs proposent des catégories supplémentaires (micro-citadines, monospaces, minibus) ainsi que des utilitaires, voitures équipées pour accueillir un fauteuil roulant, etc. En savoir plus sur les modèles disponibles : <https://citiz.coop/voitures>

<https://citiz.coop>

### **Contact presse**

Marlyn Dufetrelle - 06 70 13 16 91  
[marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr](mailto:marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr)